

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	11 (1965)
Heft:	5
Artikel:	Inventaire succinct des moyens mis en œuvre par la Suisse pour se faire connaître
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-849000

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES COMMENTAIRES A PROPOS DE NOTRE QUESTIONNAIRE

« Ne demandez pas ce que le pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le pays. » Nous inspirant de cet aphorisme, nous proposons à ceux qui voudront bien nous apporter leur contribution de prendre position, chacun dans sa zone d'action et dans le cadre de ses activités, à l'égard des questions que nous soumettons à leur jugement.

Mais notre questionnaire n'est ni impératif, ni restrictif. Nous prions nos concitoyens d'éviter nos questions, lorsque leur expérience personnelle ne leur fournit pas d'éléments suffisants pour y répondre. Nous leur demandons par contre d'en formuler d'autres, s'ils les jugent utiles.

Bien que le temps limité dont nous disposons ne permette pas aux représentants de toutes nos communautés

dans le monde de prendre la parole, nous souhaitons néanmoins que les délégués de toutes les zones géographiques participent activement au débat et que, si possible, toutes les branches professionnelles, et même les inclinations personnelles (scientifiques, artistiques, littéraires, sociales), soient représentées. Nous prions donc les membres de l'étranger au sein de la C.S.E. de nous accorder leur coopération, en prenant contact avec les associations suisses de leur pays de résidence en vue de la participation de porte-parole qualifiés.

Nous proposons, d'autre part, à toutes les communautés d'**adresser à notre Secrétariat, si possible avant les Journées de Soleure, des motions et des rapports écrits.**

Nous attirons enfin l'attention sur le supplément joint à notre exposé, qui énumère les organismes concourant à assurer et à renforcer « la présence de la Suisse dans le monde ».

INVENTAIRE SUCCINCT DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA SUISSE POUR SE FAIRE CONNAITRE

CULTURE

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté fédéral du 21 septembre 1929, **Pro Helvetia** a, dans ce domaine, la mission de faire connaître à l'étranger les œuvres et les activités de la Suisse dans l'ordre de la pensée et de la culture.

INDUSTRIE ET COMMERCE

La propagande économique générale est confiée à l'**Office suisse d'expansion commerciale** (O.S.E.C.) avec sièges à Lausanne et à Zurich, agences à Alger, Beyrouth, Bombay, Elisabethville, et correspondants dans le monde entier. L'activité de l'institution revêt un double aspect.

TOURISME

Le tourisme est en Suisse un des éléments importants de l'économie nationale. Outre sa signification matérielle pour le pays, il représente un des moyens de se faire connaître, un instrument de « relations publiques » à l'échelle internationale. Un touriste étranger bien accueilli devient facilement un ami de la Suisse.

D'autres contributions sont fournies par les cantons et communes intéressés, des groupements touristiques régionaux et locaux, des entreprises de transports privées, ainsi que d'autres milieux de l'économie privée. L'activité commerciale de ses agences à l'étranger procure à l'O.N.S.T. des recettes annuelles de l'ordre de 2,5 millions de francs.

Les frais de la propagande touristique sont couverts totalement par l'Etat, en France, en Belgique, en Italie et en Espagne, ils le sont à 95 % en Autriche et en Alle-

magne, et à 85 % en Grande-Bretagne, tandis qu'en Suisse la contribution de la Confédération couvre à peu près la moitié des dépenses, un quart étant assumé par les milieux économiques intéressés. La Commission pour l'observation de la conjoncture estime le produit de l'économie suisse résultant des apports des touristes étrangers à 2 milliards 35 millions de francs. Les mises de fonds consenties pour notre propagande touristique nationale s'avèrent donc hautement productives.

Office national suisse du tourisme : Zurich, Amsterdam, Bruxelles, Buenos-Aires, Le Caire, Copenhague, Francfort-sur-Main, Lisbonne, Londres, Madrid, Milan, New-York, Nice, Paris, Rome, San-Francisco, Stockholm, Tel-Aviv, Vienne.

FILIALES D'ENTREPRISES SUISSES

La projection et l'installation d'entreprises suisses sur territoire étranger servent d'abord, évidemment, des intérêts privés, mais contribuent aussi à faire connaître la Suisse et à renforcer son renom.

ONDES COURTES

La Suisse est présente dans l'éther, grâce au Service suisse des ondes courtes (Schwarzenburg) qui diffuse, 24 heures sur 24, des programmes préparés à Berne ; les faisceaux d'ondes dirigées permettent de couvrir toute la surface du globe. Outre les six émissions hebdomadaires destinées spécialement aux Suisses résidant à l'étranger, en allemand, en français et en dialecte alémanique, les O.C. ont des émissions générales dans nos trois langues officielles, ainsi qu'en anglais, en espagnol, en portugais et en arabe. Elles offrent des commentaires appréciés sur la politique fédérale et internatio-

nale, des reportages sur l'actualité helvétique et diffusent des œuvres théâtrales et musicales suisses. Une enquête internationale a révélé que le Service suisse des ondes courtes figurait en tête de liste parmi les postes les plus écoutés.

Les émetteurs d'ondes moyennes de Sottens, Bero-münster et Monte-Ceneri bénéficient aussi d'une large écoute à l'étranger dans les régions limitrophes de notre pays.

ECOLES

Le rôle joué par les écoles suisses à l'étranger pour mieux faire connaître notre pays a été exposé dans le dernier rapport d'activité du S.S.E. Il faut souligner l'extraordinaire affluence d'étudiants étrangers dans nos Universités, spécialement à Genève, Zurich et Lausanne, ainsi que le nombre élevé d'instituts privés qui, en Suisse accueillent des élèves étrangers.

MISSIONS ET CROIX-ROUGE

L'action des missionnaires catholiques et protestants représente une des formes importantes et des plus sympathiques de la présence de la Suisse dans le monde. À l'époque du « colonialisme », les missionnaires offraient la preuve vivante que le Blanc pouvait se trouver parmi des populations de couleur sans arrière-pensée impérialiste et il est évident que les missions ont été pour beaucoup dans le fait que, les ex-colonies ayant accédé à l'indépendance, la Suisse jouit, dans beaucoup d'Etats nouveaux, d'un préjugé favorable et n'est pas suspecte de néo-colonialisme.

La Croix-Rouge — notamment le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge suisse — affirme à l'étranger la volonté de solidarité et d'entraide de notre pays dans les temps de guerre ou les périodes de crise, ainsi qu'au moment de certaines catastrophes naturelles. Bien que la gratitude ne soit pas un sentiment qui ait cours en politique, on peut penser que les actions de la Croix-Rouge, parties de notre pays et financées par lui, ont laissé des traces dans les esprits de millions d'étrangers. Qu'on pense seulement au travail du Comité international (international par son action, mais uniquement suisse dans sa composition) au cours des deux derniers conflits mondiaux. Rappelons ici l'excellente définition de M. Frédéric Siordet : **La Croix-Rouge, une idée suisse qui a fait le tour du monde.** L'institution prouve dans les faits et par l'action que « la solidarité corollaire de la neutralité » n'est pas une formule creuse.

COOPERATION TECHNIQUE

L'aide aux pays en voie de développement constitue le thème principal des Journées de 1964 à Lausanne. Le Parlement a voté depuis lors un nouveau crédit de 90 millions pour que cette aide puisse se poursuivre et s'accroître dans l'esprit et selon les méthodes que la Suisse s'est fixées dans ce domaine : concentration des efforts sur un certain nombre de points névralgiques (ou centres de gravité si l'on veut) ; fourniture de services et de matériel : envois d'experts ; accueil de boursiers, mais de préférence formation sur place de personnel

qualifié. Cette coopération n'est pas, ne doit pas être désintéressée ; elle permet de poser des jalons pour assurer à l'avenir l'établissement de relations économiques normales avec les pays nouvellement promus à l'indépendance.

REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Dans ce domaine, le Conseil fédéral, approuvé par les Chambres, applique une politique systématique de présence. Elle a fait accréder un agent quasiment dans tous les pays du monde et a reconnu tout Etat devenu indépendant ; elle n'est quère absente qu'à Formose, en République démocratique allemande (bien qu'il y ait une Délégation diplomatique à Berlin) et au Vatican, alors que le Saint-Siège est représenté à Berne par un nonce apostolique.

LA SUISSE, PARTENAIRE INTERNATIONAL

Neutre, la Suisse ne fait partie d'aucune alliance politique ou militaire et maintient la balance égale entre l'Est et l'Ouest. Elle n'est cependant pas « neutraliste », ni abstentionniste. Elle s'associe à toute action internationale qui ne met pas en cause sa neutralité et fait partie de tous les organismes techniques internationaux où l'on ne fait pas de politique. Sans être membre de l'O.N.U., la Suisse a pourtant adhéré à toutes les organisations spécialisées qui en émanent. Elle fait partie notamment de l'U.I.T., Union internationale du Travail ; de la F.A.O., Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture ; du Fonds des Nations-Unies pour les Réfugiés (et le Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Réfugiés est un citoyen suisse, M. Schnyder) ; du Fonds international de Secours à l'Enfance ; de l'O.M.S., Organisation mondiale de la Santé ; de l'U.N.E.S.C.O., Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture ; de l'U.P.U., Union postale universelle (siège à Berne) ; de l'U.I.T., Union internationale des Télécommunications ; de l'Organisation de coopération et de développement économique ; de l'Union internationale des transports par chemin de fer ; du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes ; du Conseil d'coopération douanière. Rappelons en outre que Genève abrite le siège européen des Nations-Unies.

Sur le plan européen, la Suisse est membre du Conseil de l'Europe, du Conseil de la coopération culturelle, de la Conférence européenne des pouvoirs locaux, du Comité européen pour les problèmes criminels, de la Journée européenne des écoles, de l'Association européenne pour l'énergie nucléaire, de la Conférence européenne des Ministres des transports, de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (C.E.R.N., siège, Genève).

On pourrait ajouter à cette liste de très nombreuses organisations internationales de caractère privé auxquelles des institutions suisses sont affiliées. Il n'y a donc pas trace d'une politique de démission ou d'abstention, et c'est plutôt la volonté de la Suisse de coopérer en tous domaines sur le plan international qui est frappante.

Secrétariat des Suisses à l'étranger.